



Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le

ID : 059-215901604-20241114-141124DELIB05-DE



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024 / 71

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27  
Présents : 22  
Absents excusés : 05  
Procurations : 04  
Absents : 00  
Nombre de suffrages exprimés : 26  
Pour : 26  
Contre : 00  
Abstentions : 00

Séance du 14 novembre 2024

L'an deux mil vingt quatre, le quatorze novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe GOLINVAL.

#### Étaient présents :

M. ADAM Pascal, Mme ANSART Mélanie, M. BOTTIAU Christophe, Mme BRONSART Estelle, Mme CABAREZ Nathalie, M. CARREZ Olivier, M. COLLET Eric, M. DE NOYETTE Philippe, Mme DEHON Ingrid, Mme DELAIRE Emeline, Mme DEMORTIER Léa, M. GARY Nicolas, M. GOLINVAL Philippe, Mme HOCQUAUX Farida, Mme JABEL LAFOU Samia, M. LIENARD Matthieu, Mme MANNINO Stéphanie, M. NOISETTE Patrick, Mme ROUSSEL Stéphanie, M. SAHLI Sadreddine, Mme TOURNAY Sabine, M. WALLOT Geoffrey

#### Procuration(s) :

M. MUNARI Eric donne pouvoir à M. WALLOT Geoffrey, M. WALLERAND Jérémy donne pouvoir à Mme DEMORTIER Léa, M. ROLI Jordan donne pouvoir à M. ADAM Pascal, Mme DENIS Séverine donne pouvoir à M. BOTTIAU Christophe

#### Étai(ent) excusé(s) :

Mme DENIS Séverine, M. DEVALLEZ Jean-Pierre, M. MUNARI Eric, M. ROLI Jordan, M. WALLERAND Jérémy

A été nommé comme secrétaire de séance : M. WALLOT Geoffrey

Date de convocation  
08 novembre 2024

### OBJET : Subvention exceptionnelle Association Histoire de Famille

Le Maire,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

L'Association Histoire de Famille sollicite une subvention communale de 1.000 € qui lui permettrait de financer l'achat d'outils informatiques performants, indispensables au bon fonctionnement de l'association et aussi de mener à bien leur mission entreprise aux archives de la Commune.

Acte rendu exécutoire  
après télétransmission  
en Préfecture le :

22 NOV. 2024

Affichage le :

22 NOV. 2024

Sur leur proposition qui avait été acceptée, depuis près de deux ans, trois membres de l'association passent un après-midi tous les 15 jours en Mairie pour numériser les volumineuses archives de la ville. Ensuite, ils réalisent un travail minutieux, sérieux et conséquent de classement. A ce jour, ils ont informatisé la quasi-totalité du fichier du cimetière et en ont réalisé le plan. L'ensemble des données est consultable en ligne à l'aide d'un QR Code. La restitution officielle pour la partie cimetière est prévue début décembre. Mi-septembre, ils ont également organisé sur la commune une très belle exposition sur la généalogie.

La modernisation de leur parc informatique contribuerait à encore améliorer les services offerts à la commune en optimisant leur processus interne (indexation, sauvegarde, etc...).

Considérant la disponibilité des crédits inscrits au budget,

Après délibération,  
**Le Conseil Municipal**  
à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix)

Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de mille euros à l'Association Histoire de Familles.

Le Secrétaire de séance

Geoffrey WALLOT

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CRESPIN, le 14 novembre 2024

Le Maire,

Philippe GOLINVAL



Mairie de CRESPIN

293, Rue des Déportés - 59154 CRESPIN

Téléphone : 03 27 45 61 61 - Mail : contact@mairie-de-crespin.fr